

Il fallait aussi pourvoir au personnel du nouvel établissement. Ce n'était pas chose facile, surtout au lendemain de la cession. Les susceptibilités du gouvernement anglais étaient grandes, notamment à l'égard du séminaire; tant de Québec que de Montréal. Au mois de septembre 1773, M. Mongolfier écrivait à Mgr Briand, évêque de Québec, à propos du choix d'un professeur arrivée de France et qui n'était encore que tonsuré, M. Duminiau : « Je crains que le gouvernement n'en conçoive quelque ombrage contre notre maison, qui certainement n'a eu aucune part à la résolution qu'a prise le jeune homme de venir en ce pays. J'espère que, dans quelque entretien avec le lieutenant-gouverneur, Votre Grandeur voudra bien avoir la bonté de sonder les dispositions de Son Excellence à ce sujet et de me marquer, en conséquence, si vous pensez que je puisse prudemment seconder les intentions de ce jeune homme.

« Si vous jugez plus à propos de le dépayser et de le mettre plus près de vous, *sous les yeux du gouvernement*, en l'appelant à Québec, je pense qu'il y souscrirait volontiers et qu'il y ferait bien, n'ayant rien plus à cœur, que de vivre et de travailler sous vos ordres..... » (1)

Nous avons tenu à citer cette lettre, pour faire voir quelles difficultés on allait rencontrer près du gouvernement anglais, pour organiser le personnel du nouveau collège. Il fallut une prudence de tous les instants et nous trouvons dans la correspondance de M. Mongolfier et de Mgr Briand, l'expression souvent répétée des inquiétudes éprouvées à ce sujet par le supérieur du séminaire et son évêque (2).

Aussi en 1774 et en 1775, on ne parvenait qu'à grand peine à avoir une classe de Rhétorique. Pendant quelque temps on fut obligé d'adjoindre au personnel enseignant un ou deux laïcs, soit comme régents, soit comme maîtres de l'école anglaise ou de l'école française, sorte de cours élémentaire. (3)

On possède un document officiel daté de l'an 1790 qui nous permet d'apprécier le nombre et l'âge des professeurs et des élèves du collège.

(A suivre).

(1) Extrait des archives de l'archevêché de Québec.

(2) Mgr Briand, écrit de Québec le 27 septembre 1775 à M. Mongolfier : « Il n'est pas possible de vous envoyer celui qui est ici chargé de la quatrième, C'est un français venu cette année et que Son Excellence n'a permis de recevoir qu'à condition qu'il fut sous mes yeux. »

(3) Voir cette même lettre du 27 septembre 1775 et l'état des professeurs du collège fourni au gouverneur en 1790. (Annuaire Ville-Marie, p. 226 et 237).